

Notre mission :

Contre les effets de la pauvreté sur la réussite scolaire et le bien-être des enfants

RAPPORT ANNUEL 2017 - 2018

Membres et administrateurs de la FECCE

- **Représentantes et représentants du groupe des membres communautaires :**

Nom de l'administrateur	Début du mandat	Fin du mandat
Marie Biron	29 septembre 2010	AGA 2019
François Bouchard	19 septembre 2011	AGA 2018
Stéphane Duguay	7 mars 2016	AGA 2019
Gilles Ouellette	15 novembre 2016	AGA 2019

- **Représentantes et représentants du groupe des membres CECCE :**

Nom de l'administrateur	Début du mandat	Fin du mandat
Denis Poirier	4 décembre 2017	AGA 2018
Réjean Sirois	15 novembre 2015	AGA 2018
Marc Lecompte	18 septembre 2017	AGA 2020

- À la rencontre du conseil d'administration du 27 novembre 2017, les administrateurs ont procédé à l'élection des dirigeants pour un mandat d'un an :
 - François Bouchard, président
 - Stéphane Duguay, vice-président
 - Réjean Sirois, trésorier

Rayonnement de la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est de l'Ontario

- Présence au lancement de la campagne Centraide d'Ottawa (octobre 2017) ;
- Campagne Centraide conjointe avec le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (automne 2017) : visibilité auprès de plus de 3 000 familles ;
- Participation au Gala – Fiducie nationale pour la jeunesse et l'éducation avec Rogers, commanditaire important de la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est ; Participation à divers soupers et événements au nom de la FECCE ;

- Participation aux divers événements en lien avec le projet : « Tous ensemble ! » procurant à la Fondation, une visibilité importante dans les journaux, médias sociaux et à la télévision :
 - Partie de hockey sur la colline parlementaire (décembre 2017)
 - Entrevues sur les ondes de la radio de Radio-Canada et à la télévision communautaire Rogers (décembre 2017).
 - Partie de hockey au Sens Plex avec la NHLPA (janvier 2018)
 - Diffusion du projet sur les ondes de la CBC dans le cadre de « Hockey day in Canada » (janvier 2018)
- Tournoi de golf annuel 2018 : visibilité auprès de plus de 160 personnes ;
- Mise en place de nouveaux partenariats avec des organismes et des entreprises bien connus au sein de la communauté dont la NHLPA, la GRC, la Banque Nationale, *Edward J Cuhaci and Associates Architects Inc* et la Fondation Richelieu-Internationale afin de faire rayonner davantage la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est à l'extérieur des écoles et davantage dans la communauté.

Stratégie de financement

Pour une sixième année, la stratégie de financement a compté une dimension communautaire et une dimension en lien avec les employés du CECCE. D'ailleurs, les employés du CECCE ainsi que les membres de la communauté ont reconnu les retombées concrètes de la mission de la FECCE auprès des élèves du CECCE et y ont contribué généreusement. Tant par le biais de dons directs à la FECCE via CanaDon, de dons de particuliers que de celui des dons d'écoles, la FECCE a amassé un total de 14 977,23 \$.

De plus, pour une deuxième fois consécutive, la campagne Centraide du CECCE visait non seulement les dons des employés, mais incitait aussi les dons des parents et des membres de la communauté. La campagne Centraide de l'automne 2017, à l'intention des employés du CECCE et de la communauté, a permis à la FECCE de recueillir en promesses de dons additionnels d'une somme de 8 571 \$. Il est à noter que cette somme est plus petite que les années précédentes et que les dons à la FECCE via Centraide sont en déclin depuis plusieurs années. Ainsi, la FECCE appuyée par le CECCE a changé sa stratégie de financement en octobre 2018, afin de gérer de façon plus autonome sa campagne de collecte de fonds et de procéder à une campagne autonome, sans le soutien de Centraide. La campagne systémique a été déployée en novembre 2018 avec l'appui et le soutien des directions et des élèves dans les écoles du CECCE. En tout, 23 535,21 \$ en dons ont été reçus de la part d'employés du CECCE, des écoles et des membres de la communauté par l'intermédiaire de dons par CanaDon, Centraide ou directement à la Fondation.

En plus des dons directs, la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est a récolté une somme record, lors de la sixième édition du tournoi de golf au profit de la FECCE, qui s'est déroulé le 15 août 2018. La FECCE a bénéficié d'un commanditaire platine d'une valeur de 5 000\$ qui a fait en sorte que le tournoi de golf soit présenté sous la bannière de Rogers pour une deuxième année consécutive. De plus, pour une première fois, la FECCE a reconnu deux commanditaires diamants comme collaborateurs du tournoi de golf, soit la Banque Nationale et la firme *Edward J. Cuhaci and Associates Architects Inc*, des commandites d'une valeur de 3 500 \$ chacune. Ces trois commandites majeures, d'une valeur totale de 12 000 \$, a grandement contribué à la

somme totale amassée lors de la journée, un peu plus supérieur à 29 000\$. Le grand succès du tournoi de golf est le résultat de l'engagement soutenu d'un comité de bénévoles provenant des écoles du CECCE et, d'autre part, à une participation enthousiaste de membres de la communauté ayant jugé valable l'œuvre de la FECCE.

Enfin, il est important de mentionner que la communauté du CECCE a répondu à l'appel de la FECCE suite aux tristes événements survenus le 21 septembre 2018 dans la région d'Ottawa, alors que des tornades ont dévasté certains secteurs de l'Outaouais. La FECCE s'est mobilisée rapidement afin d'apporter son aide aux personnes durement éprouvées. Une page de collecte de fonds, dédiée à cette cause a été créée sur le site de Canadon. Les écoles et la communauté ont versé 7 635\$ au fond d'urgence créé à ces fins.

En somme, la stratégie de financement 2018-2019 de la FECCE a permis de récolter la somme de plus de 60 500\$.

Programmes de la Fondation des écoles catholiques du Centre-Est de l'Ontario

Au courant de l'année 2017-2018, la FECCE a bonifié son offre d'appui aux élèves et aux familles du CECCE par la création de deux nouveaux programmes. Ces nouveaux programmes sont :

- PROGRAMME 6 : *Habillement pour la saison hivernale*
- PROGRAMME 7 : *Déplacement pour circonstance particulière*

Le besoin pour ces nouveaux programmes a été soulevé lors des diverses consultations (directions, parents et comités) qui ont eu lieu, en lien avec le plan d'action qui découle de la planification stratégique de la FECCE.

Les sept (7) programmes qui suivent sont actifs afin d'actualiser les fins de la FECCE :

Programmes	
1.	<p>Le programme 1 : Fonds d'intervention pour les situations d'urgence</p> <p>Ce programme vise à répondre aux besoins de base d'un enfant dans les situations d'urgence par le biais d'une aide financière immédiate aux enfants dans le besoin. Il s'agit d'un programme complémentaire à ce qui se fait déjà à l'école et à ce qui est déjà disponible dans la communauté. Avant de faire une demande à la FECCE, l'école s'assure que toutes les sources d'appuis existantes dans l'école et dans la communauté ont été explorées.</p> <p>Pendant l'année scolaire 2017-2018, plus de soixante-dix (70) enfants et adolescents ont bénéficié de ce programme; quarante-trois (43) demandes ont été reçues. En date du 31 août 2018, une somme réelle de 13 686,70 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p>
2.	<p>Le programme 2 : Projets spéciaux</p> <p>Ce programme permet le financement de projets spéciaux qui proposent des activités sportives, récréatives ou culturelles organisées par l'école (direction, personnel scolaire ou</p>

	<p>conseil d'école) pour le bénéficiaire particulier, mais non exclusif, des élèves dans le besoin fréquentant une école du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est.</p> <p>Pour l'année scolaire 2017-2018, trente-huit (38) enfants ont bénéficié de ce programme ; un (1) projet spécial a été reçu pour un montant total de 1 000 \$. En date du 31 août 2018, une somme réelle de 1 000 \$, a été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p>
3.	<p>Le programme 3 : Accès aux études postsecondaires</p> <p>Ce programme compte deux volets :</p> <p>a. Le premier volet vise à répondre aux besoins d'élèves qui préparent leur demande d'admission à une institution postsecondaire ; il permet de fournir une aide financière aux élèves dans le besoin pour les frais d'ouverture de dossier.</p> <p>Pendant l'année scolaire 2017-2018, onze (11) finissants ont bénéficié du volet A de ce programme, pour un total de 735 \$. En date du 31 août 2018, une somme réelle de 285 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p> <p>b. Le deuxième volet quant à lui prévoit l'octroi de bourses pour un total de 15 000 \$ (dont 5 000 \$ sont fournis par la Société de la Saint-Vincent-de-Paul) à un élève qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • est diplômé du CECCE de l'année scolaire en cours ; • vit une situation financière qui risque de suspendre la poursuite de ses études postsecondaires ; • fait preuve de persévérance et démontre des aptitudes au travail et des capacités intéressantes se traduisant par des succès scolaires concrets ; • fait preuve d'implication sociale sur les plans scolaire, communautaire ou familial ; • manifeste un sérieux intérêt à poursuivre des études postsecondaires, de préférence dans un programme francophone. <p>Pour l'année scolaire 2017-2018, la FECCE et la St-Vincent-de-Paul ont remis quatre (4) bourses de 2 500 \$ chacune, dans le cadre de ce programme. La FECCE a également remis deux (2) bourses supplémentaires de 2 500 \$.</p>
4.	<p>Le programme 4 : Camps de jour, camps d'été et camps d'enrichissement</p> <p>Ce programme finance la participation d'un enfant à un ou des camps de jour/d'été/d'enrichissement offerts dans la communauté, de préférence en langue française.</p> <p>Pour l'année scolaire 2017-2018, plus d'une centaine d'enfants et adolescents ont pu participer à un camp ; trente-sept (37) demandes ont été reçues. En date du 31 août 2018, une somme réelle de 14 915 \$, dont 6 520 \$ remis aux nouveaux arrivants, avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p>

5.	<p>Le programme 5 : Déjeuners de la Fondation</p> <p>Ce programme vise à répondre aux besoins de base d'un enfant dont les parents n'ont pas les moyens de lui fournir un petit-déjeuner, une collation ou un déjeuner de qualité, tous les jours. Avant de faire une demande à la FECCE, l'école s'assure que toutes les sources d'appuis existantes dans l'école et dans la communauté ont été explorées.</p> <p>Pour l'année scolaire 2017-2018, plus de cinquante-deux (52) élèves ont bénéficié de ce programme ; dix-neuf (19) demandes ont été reçues. En date du 31 août 2018, une somme réelle de 4 307,54 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p>
6.	<p>Le programme 6 : Habillement pour la saison hivernale</p> <p>Ce programme vise à soulager la pauvreté en subvenant aux besoins essentiels de vêtir chaudement, par temps froid, les enfants provenant de familles à faible revenu.</p> <p>Le programme a été lancé pour l'année scolaire 2018-2019</p> <p>Il est à noter que pour l'année scolaire 2017-2018, les demandes y découlant étaient satisfaites par les fonds puisées du programme 1 : Fonds d'intervention pour les situations d'urgence. Il est à noter que pour l'année scolaire 2017-2018, plus de soixante-quinze (75) élèves ont bénéficié de l'achat de bottes d'hiver. En date du 31 août 2018, une somme réelle de 5 901,56 \$ avait été remise aux requérants à la réception des pièces justificatives appropriées.</p>
7.	<p>Le programme 7 : Déplacement pour circonstance particulière</p> <p>Ce programme vise à financer les dépenses relatives aux déplacements d'un enfant dans diverses situations (rendez-vous médical, activité d'enrichissement) lorsque la famille ou l'école est dans l'impossibilité d'assurer ce déplacement.</p> <p>Le programme a été lancé pour l'année scolaire 2018-2019.</p>

Saine gestion

- Des dépenses administratives pour la FECCE, telles que l'assurance responsabilité, l'hébergement du site Web et les frais bancaires, ont été engagées pour un montant de 4 196,75 \$.
- Un fond de réserve a été créé afin de pouvoir faire face à des événements imprévus ou pour les besoins inhabituels découlant des programmes d'un montant de 53 000\$.
- Pour une deuxième année consécutive, la FECCE a procédé à des placements bancaires au titre de quatre (4) placements garantis liés aux marchés à échéance, entre 2020 et 2023, avec un rendement maximal variant entre 1,8% et 10%, ainsi qu'un placement d'épargne à

terme à 1,54%, à échéance en 2021. Ces investissements offrent la sécurité du capital à 100 %.



François Bouchard
Président de la FECCE



Jean-François Bard
Directeur général et secrétaire de la FECCE